

Titre de la formation	Exercice d'évacuation – guide et serre file
Référence	
Base documentaire Web	OUI, accès restreint
Objectifs	Etre capable d'identifier les risques susceptibles de nécessiter la mise en sécurité des occupants. Organiser et diriger l'évacuation des occupants.
Champs d'application	La conduite d'un exercice d'incendie est obligatoire 2 fois par an.
Mode opératoire	Détermination des zones en agence. Détermination des guides et serres fil. Formation de chacun à son rôle en cas d'incendie. Mise en pratique par des exercices annuels.
Contenu	Les consignes d'évacuation, les consignes de l'établissement, les plans d'évacuation. Evacuation : quand, qui, comment, le point de rassemblement. Organisation, répartition des tâches, coordonner les actions, contrôle, comptage du personnel, le rôle de chacun.
Durée	2 heures
Recyclage	Obligatoire lors des exercices d'évacuation (2 x an)
Personnes concernées	Tous les collaborateurs
Source (interne / externe)	Formateur externe
Type (réglementaire / sensibilisation)	Réglementaire

SOURCE Graphito	DESTINATAIRES Responsable Sécurité	AUTEURS Mr Clausse, Mr Donnève, Mr Perramond	NOMBRE DE PAGE 1 / 1	REFERENCE AUD/CVF/V-1/01/2012
---------------------------	--	---	--------------------------------	---